

*Pôle communication*

Jeudi 30 juin 2022

## INFO PRESSE

### Déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques

**Christopher Gygès, membre du gouvernement chargé de la transition énergétique et des énergies renouvelables, a animé une conférence à l'adresse des acteurs du secteur énergétique sur le thème de l'électromobilité, jeudi 30 juin à la Station N. Il a annoncé la stratégie sur la mise en place de futures bornes de recharge pour les véhicules électriques. Une démarche concrétisée par le lancement d'un appel à projets conjoint de l'ACE et de l'ADEME.**

Le gouvernement a l'ambition de faire de la Nouvelle-Calédonie un modèle en matière de transition énergétique et de développement durable. Le Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC 2.0) a pour objectif d'atteindre au minimum, d'ici à 2035, une réduction de 70 % de gaz à effet de serre, en comparaison à 2019.

### La mobilité décarbonée, levier de la transition énergétique

Afin d'atteindre cette ambition, le gouvernement souhaite développer la mobilité décarbonée pour les particuliers et les professionnels. Une stratégie qui devrait permettre de parvenir à 18 500 véhicules électriques minimum en circulation, soit 50 % des nouvelles ventes, à l'horizon 2030.

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, le gouvernement doit adopter, au second semestre 2022, un plan de déploiement des infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules électriques, afin de mettre en œuvre la montée en puissance de l'électromobilité.

L'enjeu est que chaque administration (gouvernement, provinces, etc.) atteigne au minimum une part de 50 % de véhicules électriques dans ses flottes de véhicules légers, d'ici à décembre 2026.

### L'appel à projets conjoint ADEME/ACE pour la création de bornes de recharge

Pour soutenir les ambitions du territoire en termes de transition énergétique, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) ont lancé conjointement un appel à projets qui fixe un cadre spécifique d'accompagnement au déploiement des infrastructures de recharge, ouvertes au public, pour les véhicules électriques.

Les transmissions des candidatures devront s'effectuer au plus tard le 15 juillet 2022 pour la première session, et le 26 août 2022 pour la seconde. Les dossiers seront instruits au plus tard quinze jours après ces deux dates.

Contact :

Jean-Christophe RIGUAL, Ingénieur ACE

jean-christophe.rigual@agence-energie.nc

28 52 71

\* \*  
\*